

Recours aux services des professionnels de la santé et des services sociaux au Bas-Saint-Laurent

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005*

Médecin de famille¹

Lors de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2005, les répondants du Bas-Saint-Laurent ont déclaré en plus forte proportion que ceux de l'ensemble du Québec avoir un médecin de famille. En effet, dans la région, 83 % de la population âgée de 12 ans et plus vivant dans des ménages privés disait pouvoir compter sur un médecin de famille, contre 75 % dans la province. Les hommes sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à avoir un médecin de famille; 79 % des hommes du Bas-Saint-Laurent en ont un contre 87 % des femmes.

Avec tout près de 9 personnes sur 10 (89 %) qui déclarent avoir un médecin de famille, la MRC de Kamouraska arrive en tête de liste à ce chapitre parmi les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Dans cette MRC, tant les hommes que les femmes sont les plus nombreux de la région à avoir un médecin de famille, soit respectivement 86 % et 93 % de ceux-ci.

Ailleurs, dans les autres MRC de la région, la proportion de personnes qui disent avoir un médecin de famille se situe entre 80 % (MRC de Matane) et 85 % (Les Basques), soit des proportions qui se chiffrent dans le même ordre de grandeur que celle observée dans le Bas-Saint-Laurent. Bien que les différences avec la région ne soient pas statistiquement significatives, il est tout de même à noter que les hommes des MRC de Matane et de La Matapédia seraient particulièrement peu nombreux, toute proportion gardée, à avoir un médecin de famille, soit respectivement 71 % et 73 % de ceux-ci.

¹ La question traitant de ce sujet est la première du module sur l'utilisation des soins de santé de l'ESCC 2005, elle est formulée simplement de la façon suivante : « Avez-vous un médecin de famille? » Le préambule à cette série de question est le suivant : « J'aimerais vous poser quelques questions sur VOS consultations avec divers professionnels de la santé durant les 12 derniers mois, c'est-à-dire la période commençant [la date d'il y a un an] et se terminant hier. »

Tableau 1
Population âgée de 12 ans ou plus qui déclare avoir un médecin de famille,
territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Territoire	Hommes %	Femmes %	Total %
La Matapédia	73,3	89,0	81,0
Matane	71,3	88,8	80,1
La Mitis	81,8	80,5	81,1
Rimouski-Neigette	79,2	87,0	83,2
Les Basques	79,5	90,9	85,1
Rivière-du-Loup	81,1	86,5	83,8
Témiscouata	79,1	84,5	81,8
Kamouraska	86,0	92,8	89,4 (+)
Bas-Saint-Laurent	79,1 (+)	87,2 (+)	83,2 (+)
Québec	68,2	81,4	74,9

(-)(+) Pour la région, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05; pour les territoires de MRC, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de la région, au seuil de 0,05.

* Tout au long de l'année 2005, des enquêteurs de Statistique Canada ont fait passer des questionnaires portant sur leur santé à quelque 132 000 personnes à la grandeur du Canada, dont 3518 seulement au Bas-Saint-Laurent, soit en moyenne 440 par territoire de MRC. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005 (cycle 3.1) s'adressait à la population de 12 ans ou plus vivant dans des logements privés. Parmi les personnes du Bas-Saint-Laurent ayant participé à cette vaste enquête, 765 ont été interviewées en face-à-face, généralement à leur domicile, et 2753 par téléphone. Le taux de réponse combiné à l'enquête s'établit à 79,6 %.

Consultation de professionnels de la santé

La grande majorité de la population consulte au moins un professionnel de la santé et des services sociaux sur une base annuelle. Au Bas-Saint-Laurent, 91 % des personnes âgées de 12 ans ou plus ont vu, ou du moins ont consulté par téléphone, un médecin, un dentiste ou un intervenant en médecine non traditionnelle. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est un peu plus élevée, elle se situe à 93 %.

Le médecin de famille, que ce soit un pédiatre ou un omnipraticien, demeure le professionnel de la santé le plus consulté en 2005. Au Bas-Saint-Laurent, 68 % de la population a consulté un médecin de famille sur une période de 12 mois, soit une proportion pratiquement similaire à celle observée dans l'ensemble du Québec (69 %).

Par contre, en ce qui concerne les médecins spécialistes, seulement un peu plus du quart (26 %) des Bas-Laurentiens ont consulté de tels professionnels au cours de l'année ayant précédé l'enquête, ce qui constitue 5 points de pourcentage sous la proportion enregistrée au Québec (31 %).

Aussi, la population de la région a moins souvent consulté des dentistes (48 % de la population contre 58 % au Québec) et des psychologues (3 % contre 5 %) que l'ensemble des Québécois. À l'inverse toutefois, les chiropraticiens ont été proportionnellement plus consultés par les Bas-Laurentiens que par les résidents de l'ensemble du Québec (15 % contre 9 %).

Les autres professionnels qui sont les plus souvent consultés par la population du Bas-Saint-Laurent sont les spécialistes de la vue (39 %), les infirmières (17 %) et les physiothérapeutes (6 %).

Tableau 2

Personnes âgées de 12 ans ou plus ayant consulté au moins une fois un professionnel, médecin ou autre, au cours d'une période de 12 mois, selon le type de professionnel, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Type de professionnel	Bas-Saint-Laurent %	Québec %
Médecin		
Médecin de famille, pédiatre ou omnipraticien	67,9	69,2
Médecin spécialiste	26,0 (-)	31,3
Professionnel autre qu'un médecin		
Dentiste ou orthodontiste	48,3 (-)	57,6
Spécialiste de la vue	39,3	39,3
Infirmière	17,4	15,7
Chiropraticien	15,4 (+)	8,7
Physiothérapeute	6,1	7,3
Psychologue	3,3 (-)	5,0
Travailleur social	3,3	3,9
Orthophoniste, audiologiste ou ergothérapeute	*1,5	2,1
Au moins un professionnel de la santé	91,3 (-)	93,1

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Consultation de professionnels de la santé selon le territoire de MRC*

Règle générale, la population du Bas-Saint-Laurent consulte en moins forte proportion que la population de l'ensemble du Québec les professionnels de la santé et, de façon tout aussi générale, la situation ne diffère pas beaucoup d'un territoire de MRC à l'autre.

En ce qui concerne les MRC, une seule d'entre elles affiche un indicateur statistiquement différent de celui de la région, il s'agit de la population de La Matapédia dont le recours aux intervenants de la médecine non traditionnelle est moins important. Dans cette dernière MRC, seulement 9 % de la population âgée de 12 ans ou plus a consulté un tel intervenant sur une période d'une année (BSL : 14 % et Québec : 15 %). La population de cette MRC enregistre la plus faible proportion de consultations de médecins (66 %) et la deuxième plus faible de dentistes (41 %) parmi les huit MRC de la région.

Lieu de consultation des professionnels de la santé*

Au Bas-Saint-Laurent, 7 consultations de professionnels de la santé sur 10 (69 %) se passent au bureau du médecin, ce qui constitue une différence significative avec la situation du Québec où on compte plutôt six consultations sur 10 au bureau du médecin. On remarque également que les Bas-Laurentiens consultent davantage les professionnels à l'urgence et dans les CLSC que l'ensemble des Québécois. À l'opposé, les cliniques avec ou sans rendez-vous sont moins fréquentées dans la région (9 % des consultations contre 24 % au Québec).

* Il est à noter que ce type d'information est fortement lié aux caractéristiques des effectifs médicaux en place sur le territoire. Généralement, plus les services sont disponibles, plus les taux de consultation sont élevés.

Tableau 3

Personnes ayant consulté au moins une fois un professionnel, médecin ou autre, au cours d'une période de 12 mois, selon le type de professionnel, population âgée de 12 ans ou plus, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Territoire	Consultation (%) (au cours des 12 derniers mois)		
	Médecin (omni. ou spécialiste)	Spécialistes des soins dentaires	Médecine non traditionnelle
La Matapédia	65,7	41,0	8,8 (-)
Matane	71,8	40,1	9,9
La Mitis	72,6	53,1	9,8
Rimouski-Neigette	72,4	49,8	17,4
Les Basques	78,3	47,2	15,8
Rivière-du-Loup	71,1	53,1	13,0
Témiscouata	74,4	45,1	12,0
Kamouraska	75,3	50,3	17,1
Bas-Saint-Laurent	72,3 (-)	48,3 (-)	13,6
Québec	75,8	57,3	14,8

(-)(+) Pour la région, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05; pour les territoires de MRC, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de la région, au seuil de 0,05.

Tableau 4

Lieu de consultation des professionnels de la santé au cours d'une période de 12 mois, population âgée de 12 ans ou plus, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Lieu	Bas-Saint-Laurent %	Québec %
Bureau du médecin	69,3 (+)	60,4
Salle d'urgence	8,1 (+)	5,0
Clinique externe (hôpital)	3,6	3,4
Clinique sans rendez-vous	2,9 (-)	11,6
Clinique avec rendez-vous	6,5 (-)	12,5
CLSC ou centre communautaire	6,4 (+)	4,5
Travail ou école ou autres	*0,6	0,9
À la maison	*1,0	1,0
Consultation téléphonique	*1,5	0,8
Total	100,0	100,0

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec

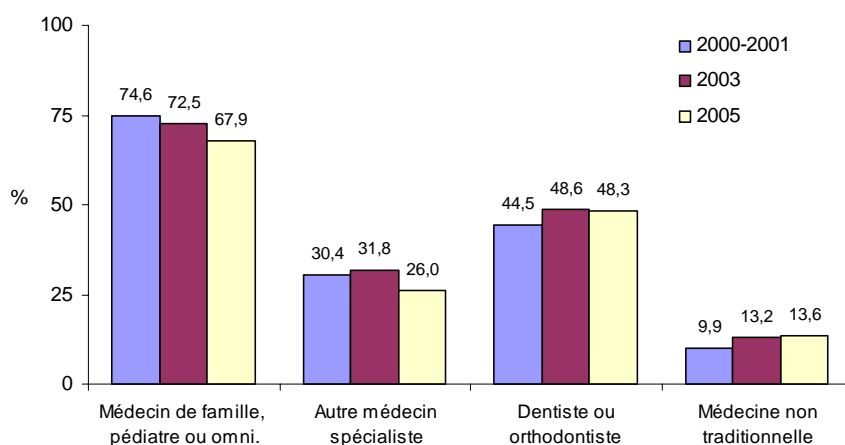
* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Recours aux professionnels de la santé et des services sociaux en 2000-2001, 2003 et 2005

Le recours aux médecins, que ce soit les médecins omnipraticiens ou spécialistes, évolue selon une tendance à la baisse dans le Bas-Saint-Laurent. En 2000-2001, lors de la première enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 75 % de la population âgée de 12 ans ou plus des ménages privés déclarait avoir consulté un médecin de famille (pédiatre ou omnipraticien) au cours des 12 derniers mois; en 2003, cette proportion passait à 73 % et en 2005 à 68 %. Concernant les médecins spécialistes, il y a eu une baisse des consultations entre 2003 et 2005. En 2003, 32 % de la population disait avoir eu recours à un tel médecin contre 26 % deux années plus tard. Il est à noter, bien que le graphique ci-dessous n'en fasse pas mention, qu'une diminution de la proportion des personnes ayant consulté un médecin a également été observée au Québec entre 2000-2001 et 2003. Par contre, la situation s'est stabilisée au cours des deux années subséquentes.

La situation diffère en ce qui a trait aux consultations des dentistes ou orthodontistes, de même que des intervenants de médecine non traditionnelle. Dans les deux cas, on note une légère tendance à la hausse entre les données de 2000-2001 et 2005.

Graphique 1
Recours aux professionnels de la santé et des services sociaux au cours des 12 derniers mois, population âgée de 12 ans ou plus, Bas-Saint-Laurent, 2000-2001, 2003 et 2005



Ce document a été réalisé par l'équipe de surveillance et infocentre de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent en octobre 2007. Rédaction : Jean-Pierre St-Cyr.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Nathalie Bérubé – 418 727-4516.